

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Dureteste, 10 décembre 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 4 p. (331r, 332v, 333r, 334v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Dureteste, 10 décembre 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 29/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/43180>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [10 décembre 1864](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Dureteste](#)

Lieu de destination Charleville-Mézières (Ardennes)

Description

Résumé Sur le procès en contrefaçon opposant Corneau frères à Godin. Il complète la lettre qu'il a envoyée la veille en fournissant d'autres arguments contre la prétention de Corneau frères à être inventeurs du calorifère à buse mobile et à enveloppe percée qui se fabriquent depuis 30 ans en Belgique et dans le nord de la France.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Appareils de cuisson](#), [Brevets d'invention](#), [Consultation juridique](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Corneau frères](#)
- [Haunet, Émile](#)
- [Joly et Cie](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 15/01/2024

Quai le 11 juillet 1666

A Monsieur le Procureur

Monsieur

je vous ai écrit hier quelques lignes
à la hâte et j'ai emargé après le départ
de ma lettre que j'aurai pu appeler votre
attention davantage sur un point que je
n'ai fait que toucher et qui voulut
faire le point d'appui de mes admissions
et est vrai que par précaution j'avais
les notes que je vous ai remises sur cette affaire
examinée cela tout au long mais comme
à ce point sur lequel il pourront continuer
la discussion durant ma cause avantage
il sera bon que vous les y fassiez servir à l'avocat
afin de leur envoi part contre moi il sera
prudent de les amener à visiterable
ébat pour que le tribunal sait sur quoi
porter son attention, mes adversaires auront
ainsi aménagé sur trois points indiqués par
l'un de mes amis qu'ils ont admettre au
commencement pour se faire auprès du tribunal
une apparence de notoriété publique l'inventeur
dans ce cas que cette invention que je n'ai plus
pas le peu demandé, si l'on connaît
entièrement à leur coloris
par un sac mollet débouillant par le haut
et une enveloppe percée à force
et la bretelle mobile pour pendre le sac
au tuyau de fumé

Le sacre mobile en ciborium a sacre
mobile se fait depuis à Rybinsk et a
renouvelé en 1844 le brevet poly la morte
breve de un peu plus tard mais il y en
a qui datent de plus de 30 ans en Belgique
et dans le département du nord les enveloppes
permettent de faire de sort toujours faites pour
faire rayonner la chaleur une protéti-
de protéti pour cela n'est pas soutenable
ils souffrent donc à la buse et manque
mobile.

en droit cette buse mobile maintient par la
buse du calorifère devant soi dans les
intervalle d'addition qui y ont rapport
elle n'a pas dans le second buse hautes
point pour des profusions nécessaires aux poils
mais elle fait son apparition dans un
artificial d'addition pour une voisine qui
fait partie de son buse. il est urgent de
remarquer que cette voisine a une un
insecte rampant qui vomit si on la fait plus
et qu'il faut le déloger de prendre mon système
leur buse suffit donc à leur usages
ils la mettent au calorifère poly sous protéti
de l'appareil à leur calorifère. on fait
est une idée moutais à la faire pour
quelques calorifères au début. j'y ai renoncé
de suite, la buse laisse passer les gars
dans l'appartement il peut régner. il faut
avoir le soin de la monter et démonter
tout les jours. elle est une cause de rupture

Joint à ma lettre du 10 Y

De la buse mobile, celle buste et
la manchette qui la maintient (ce sont
peut-être les termes dont il se sert)
sont donc sans valeur industrielles
au sens dites indispensables elles sont
une mauvaise manière d'assister au calotipe
les buses fixes sans manchette a arrêt tout
évidemment supérieures aux tous les rapports
cautés comme je le pratique
ainsi vous devrez sans crainte me
engager dans la voie de soutenir que
la buste et la manchette a arrêt tout
necessaires indispensables au fonctionnement
de leur calotipe nous nous empêcherons
de faire moyens et nous les retournerons
sans eux . il nous sera facile démontrer
que la buste n'était pas dans le calotipe
primitif . que le calotipe du artistat d'addition
gris par l'oreille il n'est ni dans le buste des
calotipes fauves ni dans le brevet des
perfumiers dans les poches appliqués aux
mèches qui n'est pas moins dans le artistat
d'addition a un brevet donnant nécessaire a
la mèche et on apparaît pour la
première fois la buse mobile . qui le
calotipe vient seulement faire apprendre
dans un autre artistat d'addition a la
mèche prudemment poser , qui par
conséquent il n'a de rapport a rien qui
est intaché de complète nullité

mai's que contenter leur récompence est
en tout point le catologue joli' August ils
ont fait quelques exercices pratiques
dans une multitude d'appareils de chauffage
et me semble que cest la la véritable
terrasse ou vous devrez maintenir et amener
la discussion afin que le tribunal sait
prononcer les faits et que la multitude
soit dégagée.

vous savez que je m'envole à
Charleroi que votre nouvelle invitation
de vous y recevoir me prémunira nécessaire
ment de ne pas attendre au dernier jour
pour venir.

Veuillez agréer Monsieur mes sentiments
de parfaite considération

Gedney